

COMMUNE DE SCHOENAU

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 OCTOBRE A 19H30**

Sous la présidence de Michel BUTSCHA

Nombre de conseiller.ère.s élu.e.s :	<u>Présent.e.s :</u>
14	BUTSCHA Michel, NAAS Laurent, WIEDEMANN Patricia, HUCK Cindy, KUHN Matthieu, SCHMITT Anne, SCHMITT Roland, TOUSCH Jean-Jacques, WEIBEL Rémy, ZIMMERER Philippe.
Nombre de conseiller.ère.s en fonction :	<u>Absent.e.s excusé.e.s :</u>
14	KOEBEL Florence, GUTMANN Séverine (procuration : Patricia WIEDEMANN), HEBERT WEIBEL Laetitia (procuration : Philippe ZIMMERER), LEONHART Jean-Pierre.
Procurations :	
2	
Absent.e.s :	
4	

Secrétaire de séance : Philippe ZIMMERER
Quorum : 8 conseiller.ère.s municipaux
Modalités de vote : scrutin ordinaire

- 1) Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance**
- 2) Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 17 octobre 2024**
- 3) Domaine : présentation des travaux et des plans de coupe en forêt pour l'année 2025**
- 4) Domaine : extension du périmètre du photovoltaïque dans le cadre des ZAENR**
- 5) Régie camping : validation du choix des entreprises pour l'aménagement de l'aire de camping-cars**
- 6) Régie camping : renouvellement des conventions pour l'année 2025**
- 7) Divers et communiqués**

1) Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal décide de désigner Philippe ZIMMERER, secrétaire de séance.

2) Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 17 octobre 2024

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024.

3) Domaine : présentation des travaux et des plans de coupe en forêt pour l'année 2025

Le maire présente les travaux prévus en forêt pour l'année 2025 et le plan des coupes de bois destinées à la vente. Pour rappel, cet état des coupes et les travaux prévisionnels sont proposés par l'ONF qui gère la forêt communale.

Le montant estimatif des recettes liées à la vente de bois est de 7 200 €, les dépenses liées à la préparation et à la coupe des arbres s'élèvent à 4 208 €, soit un solde positif de 2 992 €.

Les travaux patrimoniaux dans la forêt communale pour l'année 2025, s'élèvent à 10 062 €. Ils comprennent, notamment, le dégagement de plantations d'arbres, le délianage et la sécurisation de la piste cyclable de la voie Tulla.

Par ailleurs, le Maire propose au conseil municipal d'intégrer les ventes de bois d'œuvre aux contrats de vente passés par l'ONF, plutôt que par les ventes aux enchères habituelles. Les ventes de bois de chauffage se feront toujours lors d'une vente aux enchères organisée par la commune et l'ONF.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les travaux prévisionnels et l'état des coupes pour 2025, ainsi que l'intégration des lots communaux dans les contrats de vente de l'ONF.

4) Domaine : extension du périmètre du photovoltaïque et des réseaux de chaleur dans le cadre des ZAENR

Le Maire rappelle la démarche liée à la détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Les communes ont été sollicitées par l'Etat pour définir, sur leur ban, les zones favorables à l'implantation d'énergies renouvelables.

La commune avait identifié des énergies renouvelables intéressantes à déployer : le photovoltaïque et les réseaux de chaleur.

Dans la délibération du 12 décembre 2023, la commune avait identifié certaines toitures favorables à l'installation de panneaux photovoltaïques, notamment sur les bâtiments communaux et les granges agricoles. Le conseil avait aussi validé la possibilité de développer un réseau de chaleur dans le centre du village.

Suite à cette transmission, l'Etat a proposé aux communes d'amender les premières versions des zonages transmis, d'ici au 30 novembre 2024.

C'est la raison pour laquelle la commune a travaillé à un élargissement de ces zonages.

Le Maire présente au conseil municipal une proposition visant à élargir le périmètre retenu pour le développement du photovoltaïque. Il propose d'intégrer l'ensemble des zones urbanisées du village, les zones avec hangars agricoles situées à proximité du village, la zone sportive et le camping.

Le Maire propose de réaliser le même zonage pour le développement de réseau de chaleur (sauf camping et zones agricoles).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ces nouveaux périmètres et charge le Maire de transmettre ces informations aux services de l'Etat.

5) Régie camping : validation du choix des entreprises pour l'aménagement de l'aire de camping-cars

Le Maire présente au conseil municipal les résultats de l'appel d'offres passé pour les travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars.

Pour rappel, ces travaux ont pour objet l'aménagement d'une aire de camping-cars sur le site du camping. Cette aire sera dotée de 30 places dont 22 stabilisées et 8 enherbées pour l'accueil de petits véhicules de type vans et de tentes.

Après validation de la commission d'appel d'offres réunie ce même jour, le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise JEHL TP, pour un montant de 111 365,50 €HT.

Le conseil municipal, à la majorité de ses membres (1 abstention), retient l'offre de JEHL TP pour réaliser les travaux et donne pouvoir au Maire pour signer tout acte en lien avec ce marché.

6) Régie camping : renouvellement des conventions pour l'année 2025

Ce point inscrit à l'ordre du jour est ajourné.

7) Divers et communiqués

- **Cérémonie du 11 novembre**

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le lundi 11 novembre à 10h30 devant le monument aux morts, elle sera suivie d'un vin d'honneur dans la salle sous l'école.

- **Sapins de Noël**

Patricia Wiedemann fait un point sur l'implantation des sapins de Noël à décorer par les enfants, dans le village. Cette année, 11 petits sapins seront installés dans les différentes rues du village et 2 grands sapins seront installés dans la rue du Canal d'Alsace. Les sapins situés place de la mairie seront aussi décorés.

- **Cérémonie des 80 ans de la libération**

Le Maire propose d'organiser une cérémonie à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération qui aura lieu le 2 février 2025. Il propose d'installer un drapeau britannique et un drapeau français sur la tombe des aviateurs britanniques tombés pour libérer le village en 1945, afin de leur rendre hommage.

Laurent Naas propose de faire une exposition photos en collectant des photos des habitants de la période 1939-1945, un appel sera lancé sur Illiwap.

- **Repas des aînés**

Le repas des aînés 2025 aura lieu le dimanche 12 janvier. Les invitations seront envoyées dans le courant du mois de novembre.

- **Travaux à l'Eglise**

Le Maire présente les travaux à l'Eglise à prévoir en 2025. Le conseil de fabrique procédera, sur ses deniers, au remplacement des portes latérales de l'Eglise avec un système de fermeture automatisé.

La commune prendra en charge les travaux électriques et l'installation de chauffage radiants. Le Maire propose d'inscrire ces crédits au budget 2025.

- **Banque alimentaire**

La commune participera à la collecte de la banque alimentaire, prévue fin novembre. Les dates exactes seront communiquées sur Illiwap et sur le site internet.

Le secrétaire de séance

Le Maire